

Les tarifs de l'électricité augmentent en moyenne de 22% en 2023

Genève, le 31 août 2022

Les tarifs de l'électricité augmentent l'année prochaine de 22% en moyenne. Le Conseil d'Etat a validé cette nouvelle tarification, qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2023. Pour un ménage habitant dans un trois-pièces, cela représente une hausse moyenne de 6 francs par mois, et de 26 francs pour un ménage habitant dans une villa. Deux raisons ont conduit les Services industriels de Genève (SIG) à ce relèvement modéré : la hausse extrêmement forte des prix de l'électricité ainsi que l'augmentation des tarifs du réseau de transport facturés par Swissgrid. Malgré cette augmentation, les tarifs de l'électricité de SIG resteront vraisemblablement les plus avantageux en 2023 parmi les grandes villes suisses.

Depuis plusieurs mois, les prix des énergies connaissent des hausses extrêmement importantes sur les marchés. C'est aussi le cas pour l'électricité qui traverse une période de fortes turbulences en raison notamment d'un contexte géopolitique et économique très tendu. Le prix de l'électricité a augmenté de 360% en une année, atteignant des niveaux record. Le prix du gaz, en forte hausse, explique notamment ce renchérissement puisqu'il détermine en bonne partie le prix de l'électricité sur les marchés.

Grâce à ses barrages le long du Rhône et aux centrales solaires, SIG produit près de 40% de l'électricité consommée à Genève par ses clients au tarif régulé (particuliers et petites entreprises). Par ailleurs, elle bénéficie encore de contrats à long terme auprès de producteurs hydroélectriques suisses. Ces sources d'approvisionnement permettent aux clients au tarif de bénéficier d'une augmentation modérée par rapport à celle connue sur les marchés. Toutefois, SIG achète également une partie de son électricité sur les marchés et se trouve directement confrontée à l'explosion des prix.

Les tarifs d'électricité sont composés de quatre éléments : l'énergie, son transport (utilisation du réseau), les prestations dues aux collectivités publiques (taxes cantonales) et le supplément fédéral pour les énergies renouvelables (taxe fédérale). Outre le coût de l'énergie, celui de son acheminement augmente aussi légèrement. L'opérateur fédéral Swissgrid a en effet relevé ses tarifs pour le transport très haute tension. Cette hausse se reporte également sur la facture finale.

Concrètement, les tarifs qui entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2023 auront les conséquences suivantes sur la facture des clientes et clients genevois (ces chiffres sont basés sur des profils de consommation établis par la Commission fédérale de l'électricité-EICom, le nombre de pièces est exprimé « à la genevoise », c'est-à-dire cuisine comprise. Voir aussi le tableau ci-dessous).

- Pour un appartement de 3-pièces consommant 1600 kWh par an, la facture mensuelle passe de 26.90 CHF à 33.10 CHF, soit une hausse de 6.20 CHF par mois.
- Pour un appartement de 5-pièces consommant 2500 kWh par an, la facture mensuelle passe de 41.60 CHF à 51.00 CHF, soit une hausse de 9.50 CHF par mois.

- Pour un appartement de 6-pièces consommant 4500 kWh par an, la facture mensuelle passe de 74.00 CHF à 90.80 CHF, soit une hausse de 16.90 CHF par mois.
- Pour une maison individuelle (6-pièces) consommant 7500 kWh par an, la facture mensuelle passe de 112.30 CHF à 137.80 CHF, soit une hausse de 25.50 CHF par mois.
- Pour une petite entreprise (par ex : exploitation viticole) consommant 30'000 kWh par an, la facture mensuelle passe de 512.30 CHF à 628.50 CHF, soit une hausse de 116.20 par mois.

Genève parmi les villes les moins chères

Depuis plusieurs années, les tarifs de SIG sont les moins chers en comparaison avec les grandes villes suisses et dans la moyenne basse au niveau national. Malgré la hausse qui interviendra en 2023, le niveau tarifaire de SIG restera vraisemblablement parmi les plus bas, sachant que la majorité des fournisseurs d'électricité ont aussi prévu d'augmenter leurs tarifs l'année prochaine.

L'augmentation de 15 francs par mois pour un ménage genevois moyen est par exemple équivalente au prix de quatre cafés. «Avec cette évolution tarifaire, le coût du kWh de l'énergie seule pour les consommateur-trice-s sera de 11,90 cts alors que le marché d'aujourd'hui flirte avec les 50cts/kWh !, souligne Christian Brunier, directeur général de SIG. Preuve s'il en fallait de l'excellente gestion de SIG de son tarif qui concilie à la fois la garantie et le coût de son approvisionnement régulé dans tous les contextes de marché.»

Un éco-bonus pour réduire sa facture

Pour réduire le montant de leur facture, les clientes et clients de SIG continueront à pouvoir bénéficier de l'éco-bonus électricité. Ce mécanisme récompense les efforts des ménages et petites entreprises qui réduisent leur consommation en leur offrant une remise allant jusqu'à 20% de la facture énergie. Ainsi, pour ménage qui consomme 4500 kWh/an et réduit sa consommation de 8%, le bonus compensera intégralement la hausse des tarifs. Le bonus est applicable de manière automatique, sans démarche, il faut simplement habiter à la même adresse depuis deux ans pour en bénéficier. Enfin, à l'heure d'une éventuelle pénurie cet hiver, SIG rappelle que la meilleure énergie est celle qu'on ne consomme pas !

Une offre plus écologique

Enfin, en choisissant de l'électricité Vitale Vert 100% locale et écologique, les clientes et clients de SIG soutiennent le développement du solaire dans le canton ainsi que des projets de protection de l'environnement et d'innovation dans le domaine des énergies renouvelables. Cette mesure d'encouragement a fait ses preuves, puisque en 2021, 660 nouvelles installations solaires ont été posées dans le canton, ce qui a permis d'augmenter la production d'énergie solaire qui atteint désormais 44 GWh, soit l'équivalent de la consommation de 14 000 ménages.

SIG souhaite accélérer le développement de la production d'énergie renouvelable sur le canton. Dès 2023, l'offre de référence proposée aux clients au tarif contiendra de l'électricité hydraulique suisse et, c'est nouveau, jusqu'à 10% d'Electricité Vitale Vert, issue des barrages et des centrales solaires du canton et certifiée par un label écologique. Comme auparavant, les clientes et clients de SIG pourront faire plus encore, en choisissant de 20 à 100% d'électricité Vitale Vert.

CONTACT MÉDIAS

Christian Bernet, Relations médias, porte-parole

christian.bernet@sig-ge.ch

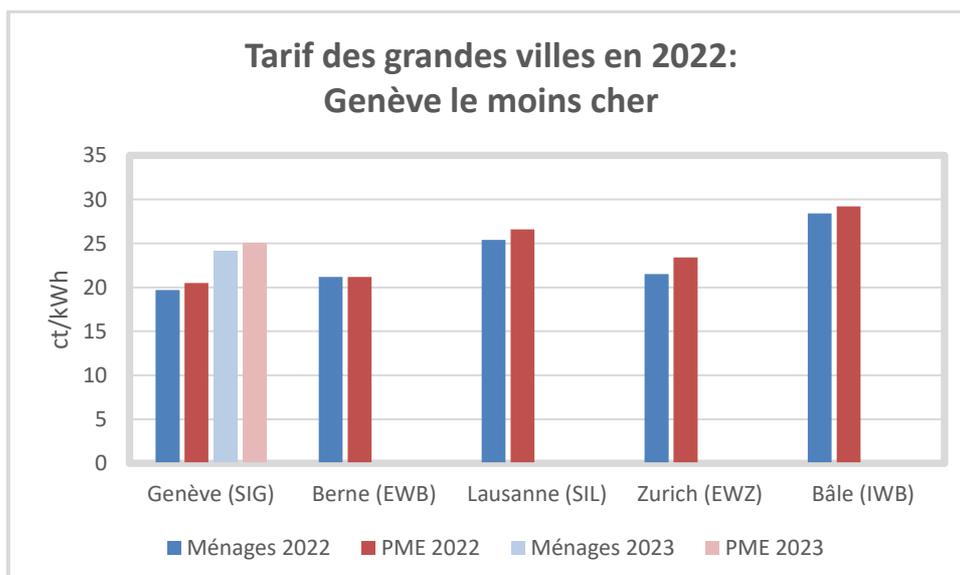
T 079 907 38 64

Annexes

Conséquences des hausses de tarif pour les clientes et clients SIG

Type de client	Profil Elcom	Consommation	Facture 2022 (CHF par mois)	Facture 2023 (CHF par mois)	Hausse En 2023 (CHF par mois)
Appartement 3 pièces (avec cuisinière électrique)	H1	1600 kWh/an	26.90	33.10	6.20
Appartement 5 pièces (avec cuisinière électrique)	H2	2500 kWh/an	41.60	51.00	9.50
Appartement 6 pièces (cuisinière élec. et sèche-linge)	H4	4500 kWh/an	74.00	90.80	16.90
Maison individuelle 6 p. (cuisinière élec, sèche-linge, chauffe-eau élec)	H5	7500 kWh/an	112.30	137.80	25.50
Petite entreprise (exploitation viticole)	C2	30'000 kWh/an	512.30	628.50	116.20

Les tarifs SIG comparés avec les grandes villes suisses



L'explosion des prix de l'électricité sur les marchés à terme



Les composantes des tarifs SIG 2023

Les tarifs de l'électricité de SIG se composent de quatre éléments : l'énergie, le coût de son transport, les redevances dues aux collectivités publiques et le supplément fédéral. La hausse des prix de l'électricité sur le marché sur reporte sur les composantes énergie et transport.

